

Me Misson entre en gare

La plate-forme « Guillemins.be » mandate l'avocat Me Misson contre 60 expropriations pour le tram dans la rue Paradis. Réaction du bourgmestre Willy Demeyer : « Quelle plate-forme ? » Les commerçants de la rue des Guillemins réclament le tracé du tram dans leur artère commerciale.



RUE PARADIS. FRANÇOIS SCHREUER, LINO POLEGATO ET WILLY DEMEYER EN MÉDAILLONS. CLIC POUR L'AUDIO © T.B.

Me Luc Misson, conseil (notamment) des riverains de l'aéroport de Bierset pour plaintes contre tapage nocturne depuis 1998, défendra la plate-forme « Guillemins.be » contre les éventuelles 60 expropriations rue Paradis pour aérer le tracé du tram av. Blonden-Esplanade TGV - rue Paradis. La plate-forme fédère sept associations : le comité Fragnée-Blonden, le CRG (comité des

riverains de la gare – Paradis, Serbie), l'association des commerçants de la rue des Guillemins, UrbAgora, RespirO – et désormais le comité Bronckart et la section liégeoise du GRACQ.

« ERADICATION MONOPOLY AU PARADIS »

François Schreuer, président de UrbAgora, parle d'une « stratégie

Monopoly car le passage du tram rue Paradis est possible sans expropriations. On instrumentalise ainsi le tram (et 30 millions d'€ publics dévolus au tram pour payer les expropriations) pour une promotion immobilière spéculative. Laquelle sera juridiquement blindée, selon lui, par un DAR (décret d'autorisation régional)- législatif donc inattaquable devant le conseil d'Etat ». Lino Polegato, président du CRG, escompte « 2/3 d'adhérents » parmi les 60 familles ciblées par un « acte violent d'éradication, dit-il, du bâti rue Paradis ».

« INFINITÉSIMAL »

Michel Firket, échevin de l'Urbanisme, tempère « l'éradication » décriée par la plate-forme : « Les expropriations nécessitent une modification du PRU (plan de remembrement urbain) entre la place des Guillemins et le terrain Balteau sur une surface au sol infinitésimale de 5000 m², soit 1/10^{ème} de la superficie du PRU. Cet élargissement – en profondeur 15 mètres constructibles et 7 mètres 'offerts' au tram - demande un an. Le trajet du tram rue Paradis, privilégié plutôt que via la rue des Guillemins, est une esquisse non officielle, n'exige pas des expropriations car la rue est assez large, mais cela aèrerait l'espace public. Si le tram emprunte la rue des Guillemins, les expropriations sont évidemment moins justifiables. Le coût de celles-ci peut être partiellement financé par le privé, via une vente à 450 ou 500€/m² ». La plate-

forme (« je ne connais pas », sourit Willy Demeyer, lire page 2) a écrit une « lettre ouverte au bourgmestre » contre « un diktat », s'insurge Lino Polegato à double casquette – du maieur et président de la SDLG (Société de développement de Liège-Guillemins). Il refuse « une gare autiste – fermée sur elle-même, sans dialogue avec les habitants ».

VILLAGE DE SCHTROUMPFS ?

L'association des commerçants de la rue des Guillemins, pourtant échaudée par le retard des travaux de voirie – 16 mois au lieu de 9, terminés en décembre 2008 – revendique... le passage du tram : « L'esplanade TGV sera le carrefour train-tram-bus-taxis, explique le président Julien Timmermans, alors que la rue des Guillemins devient une autoroute de bus et voitures... où seuls les lignes 1 et 4 s'arrêtent ». François Schreuer renchérit en prédisant « la mort du commerce dans 5 à 10 ans dans la rue des Guillemins sans tram ». Il réfute tout dessein pour le quartier Paradis d'un romantique petit... paradis « village de Schtroumpfs » face à la monumentale (...Azraël ?) gare TGV : « Non. Mais la gare ne peut pas imposer son esthétique. Le déni actuel de la morphologie liégeoise pourrait être déflagrateur sur d'autres quartiers si on l'entérine. Ce qui se joue ici concerne, donc, selon lui, tous les Liégeois ». ♦

Terry BODSON

La rue Paradis sera informée en juin 2009

Les travaux pour le tram débuteront en 2013, après le chantier esplanade TGV. Mais les riverains de la rue Paradis seront informés des expropriations pour juin 2009. Parallèlement aux élections.

La SDLG (Société de développement de Liège Guillemins) pilotera l'aménagement du quartier autour de la gare. La structure triangulaire – SNCB, Région, Ville – est présidée par le bourgmestre Willy Demeyer et vice-présidée par l'échevin de l'Urbanisme Michel Firket (également futur président du TEC). La plate-forme « guillemins.be » impute le choix de Willy Demeyer du tracé du tram via la rue Paradis à la double casquette du maître. Entretien avec le bourgmestre.

► La plate-forme « Guillemins.be » parle du tram comme alibi pour une spéculation. Tout d'abord, je ne connais pas cette fate-forme. Mais le dossier tram doit être marié au lifting des Guillemins.

► Pourquoi privilégiez-vous le tracé du tram par l'av. Blonden vers l'esplanade de la gare TGV puis la rue Paradis – plutôt que dans la rue des Guillemins ? Car des bandes seraient supprimées dans la rue des Guillemins, et pour le confort des habitants de la rue.

► Les commerces face à l'ancienne gare ont perdu 50% de leur clientèle et regrettent votre choix. Ah... C'est effectivement une question à se poser.

► L'association des commerçants des Guillemins revendique le passage du tram dans l'artère commerciale – avec délais et amendes à la clé pour les

travaux. (Rire) Les impondérables sont légion, on ne garantira jamais des délais.

► La plate-forme - que vous ne connaissez pas, vous incrimine de retourner votre veste après avoir déclaré qu'il n'y aurait plus d'expropriation. Non. J'ai dit que le schéma est le PRU qui peut être évolutif.

► La plate-forme « passe à l'acte », dit-elle, avec Me Misson comme avocat. J'en prend acte.

► Les riverains parlent d'une gare autiste. Pas de commentaire.

► Ils disent que tout se fait pour la gare et pas pour les gens. Qui sont les gens ?

► Les habitants, les comités ? Oui, oui... et les millions de personnes potentiellement concernés par la gare.

► Vous parlez de millions de personnes, or la plate-forme - par ailleurs rejointe par le comité de Bronckart et par le GRACQ, dit justement que toute la ville est concernée. Ca vous interpelle ? Non.

► Quand la rue Paradis sera-t-elle informée ? Idéalement, pour fin juin.

► Donc... avant modification du PRU, préalable au permis pour le tram ? Oui.

♦ T.B.



LE TRAM ET 60 EXPROPRIATIONS RUE PARADIS ? © T.B.